

# Formation pour les experts en responsabilité civile médicale

**Iris Herzog-Zwitter**

Dre en droit, division Service juridique de la FMH, chargée de formation de la SIM

La FMH et la Swiss Insurance Medicine (SIM) ont développé conjointement un module de formation destiné aux experts en responsabilité civile médicale. Cette nouvelle formation continue accroît la qualité des expertises et encourage l'échange scientifique interdisciplinaire. Ce module sera proposé le 1<sup>er</sup> juillet 2021 en français et le 2 décembre 2021 en allemand.

Les médecins qui se spécialisent dans les expertises sur la responsabilité civile médicale ou qui veulent approfondir leurs connaissances juridiques dans ce domaine trouveront une offre adaptée à leurs besoins dans ce nouveau module de formation continue de la FMH et de la SIM. La collaboration interdisciplinaire et la compréhension mutuelle entre la médecine et le droit sont des éléments primordiaux. Pour établir des

## Les orateurs enseignent les connaissances techniques à partir de cas concrets et de connaissances juridiques de base.

expertises conformes aux exigences juridiques, les auteurs doivent disposer non seulement des connaissances médicales nécessaires dans la discipline concernée, mais aussi de connaissances du droit spécifiques et de la terminologie juridique.

## Apprendre sur la base de cas concrets

Après un test réussi du module dans le cadre d'un projet pilote en janvier 2019 à l'Université de Bâle, la première formation sur ce thème a été dispensée en août 2020 à la Clinique Hirslanden à Zurich. Les orateurs expérimentés issus de la médecine et du droit qui interviennent dans ce module enseignent les connaissances techniques à partir de cas concrets et de connaissances juridiques de base. Le module donné en allemand mettra l'accent en priorité sur les disciplines spécialisées de l'orthopédie et de la gynécologie, mais d'autres domaines de spécialité médicale seront également abordés.

## Du devoir de diligence à la télémédecine

Ce module ne se penche pas uniquement sur les thèmes clés du devoir de diligence du médecin, de l'obligation d'informer le patient et de documenter le dossier, mais aborde aussi les questions de communication en cas de présomption de faute médicale. Il offre par ailleurs l'occasion de découvrir plus en détail l'expertise conjointe, une procédure innovante de l'expertise, et de traiter d'autres sujets comme les erreurs à ne pas commettre dans les formulations, les éléments cruciaux des soins médicaux d'urgence et les questions soulevées par la télémédecine en matière de responsabilité civile médicale.

## Module de formation: dates et inscription

La prochaine formation en français de la FMH et de la SIM pour les experts en responsabilité civile médicale aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2021 de 14h à 20h30 à Lausanne ou par vidéoconférence. Le module de formation continue en allemand aura lieu le 2 décembre 2021 de 15h à 21h30 à la Clinique Hirslanden à Zurich.

Les frais de participation s'élèvent à 500 francs et incluent une collation. L'ISFM et la SIM attribuent 6 crédits pour cette formation. Pour de plus amples renseignements sur la formation et l'inscription, veuillez vous rendre sur le lien suivant: [www.fmh.ch/fr/a-propos-de-la-fmh/organisation/expertises-extrajudiciaires/fmh-sim-module-formation.cfm](http://www.fmh.ch/fr/a-propos-de-la-fmh/organisation/expertises-extrajudiciaires/fmh-sim-module-formation.cfm)

FMH  
Service juridique  
Nussbaumstrasse 29  
CH-3000 Berne 15  
Tél. 031 359 11 11  
Fax 031 359 11 12  
[iris.herzog\[at\]fmh.ch](mailto:iris.herzog[at]fmh.ch)